

Déclaration SNUipp-FSU 42
CAPD du 28 mai 2019



MOUVEMENT

Au plan national

Nous allons bien évidemment nous concentrer sur le mouvement intra-départemental dans cette déclaration préalable. La situation est difficilement qualifiable, une situation presque catastrophique, ubuesque et totalement incompréhensible pour l'ensemble des enseignants du 1^{er} degré.

Incompréhensible et inacceptable à plus d'un titre :

- Des opérations tardives,
- Un algorithme incertain et insécurisant,
- Des erreurs quasi-inévitables,
- Des bugs informatiques,
- Un amateurisme très inquiétant des services ministériels,
- Une précipitation absolument non-nécessaire pour annoncer et faire aboutir une réforme inutile

Les organisations syndicales, ici présentes, ont encore alerté le 24 mai 2019, en intersyndicale et au plan national, sur le déroulé des opérations de mouvement.

Alors, M. L'Inspecteur d'Académie, le SNUipp-FSU42 vous pose la question : pour quelles raisons les règles du mouvement ont-elles évolué ? Qu'est-ce qui a poussé notre administration, dont vous êtes le représentant, à modifier à la hussarde les règles d'un mouvement construit finement au fil des années ?

Nous pouvons, nous aussi, tenter quelques hypothèses pour répondre à cette question : notre ministre comme l'ensemble du gouvernement est bercé par l'illusion du changement permanent qui serait le signe de la modernité. Il n'y a peut-être aucune raison à cette réforme, à part une idéologie vide de sens, il faut juste réformer, à tout crin, au marteau... Et le plus vite possible.

Mais faisons plutôt l'hypothèse que notre ministre et son équipe sont des gens doués de raison, quels buts poursuivent-ils ? L'objectif est certainement de figer les postes et de rendre les nominations définitives, de faire disparaître le second mouvement et de traiter les mutations uniquement par le truchement d'un algorithme qui permettrait ainsi de faire une économie de personnels des services techniques et d'aligner primaire et secondaire (pour ensuite basculer sur une gestion rectorale ?).

Quelles que soient les hypothèses, le SNUipp-FSU42 recherche encore les gains de cette réforme pour les personnels, les usagers, les écoles ou le fonctionnement du système scolaire en général.

En réalité, ce sont des choix politiques qui sont fait, et non pas seulement des choix techniques, la réforme des opérations de mouvement, la réforme dite « loi Blanquer », le projet de réforme de la fonction publique prennent tous racine dans la même idéologie du changement comme impératif absolu, avec les mêmes erreurs (pas de dialogue social réel, déni des personnels sur le terrain, objectif d'économie budgétaire) qui auront des conséquences similaires : insatisfaction, précarisation, inégalités.

On ne change rien dans l'agitation ou la confusion, on ne réforme rien contre les personnels. Or, cette année, force est de constater, que c'est bien l'agitation et la confusion qui ont régné depuis plus de 6 mois.

Quelles conséquences au plan départemental

Cette année, vous annoncez une participation un peu moindre, 1127 collègues, par rapport aux années précédentes. Des collègues se sont-ils abstenus étant donné les incertitudes, la technicité, les incompréhensions dues aux nouvelles règles imposées du mouvement ? Notre présence aujourd'hui, dans un calendrier tardif, très resserré et contraint, montre à quel point les changements imposés par le

ministère sont impréparés, obligeant les services et les organisations syndicales à travailler dans l'urgence. Les accusés de réception arrivés particulièrement en retard, contenaient des erreurs, le logiciel n'a pas pu éditer le projet d'affectation suite à un bug informatique. Les résultats provisoires, reportés à ce jour, ne vont pas permettre de faire les vérifications dans un temps suffisant, nous craignons un mouvement avec des erreurs, ce qui n'était jamais le cas auparavant. Malgré le travail important mené par les services, nous sommes encore dans le doute aujourd'hui d'avoir des affectations incertaines, alors que la fin de l'année approche.

Dans la Loire, les groupes de travail nombreux ont permis d'atténuer les incohérences des nouvelles règles, et, si le cadre reste de toute façon insatisfaisant, les organisations syndicales et les services de la DSDEN ont tout mis en œuvre pour essayer de rendre les règles égalitaires et les adapter aux réalités de terrain :

- Maintien de l'AGS comme principe directeur,
- poste de titulaires de secteur,
- fiche de vœux précise titulaire de secteur,
- groupe de travail titulaire de secteur,
- nomination à titre provisoire en cas de nomination hors vœux,
- éléments équitables de départage en cas d'égalité,
- Élaboration de bonifications le plus équitables possibles
- Groupe de travail réguliers
- Aujourd'hui, CAPD de vérification des barèmes

...

Plusieurs problèmes se posent encore :

Si l'élargissement des vœux est utilisé avant la phase d'ajustement, les nouvelles procédures vont conduire à des situations particulièrement injustes en nommant, dès la première phase, les enseignants ayant le plus fort barème sur les postes les moins demandés.

Par conséquent, le SNUipp-FSU42 reprend les demandes faites en intersyndicale nationale à Monsieur le Ministre. Nous vous demandons :

- d'être en mesure de vérifier les affectations notamment quand il s'agira de vœux géographiques ;
- d'accorder le droit aux personnels de renoncer à une affectation obtenue sur vœu large lors de la phase principale, lorsque celle-ci n'est pas satisfaisante, et de pouvoir ainsi participer à la phase d'ajustement.

Concernant les postes de TRS, comme nous l'avions anticipé, de très nombreux collègues ont postulé : 253 personnes sur le sud, 171 sur le centre, 78 sur le nord. C'est pourquoi, nous dénonçons votre décision autoritaire de supprimer le vœu 1649 sur lequel 39 collègues ont postulé. Plusieurs arguments nous amènent à vous demander de revenir sur cette décision : ces postes sont très demandés et l'annulation d'un tel vœu a un fort impact, l'erreur vient de l'administration, l'information n'a pas paru largement et n'a pas été envoyée par I-Prof à chaque collègue (contrairement à la dernière alerte), l'ouverture du serveur a été très retardée et a débordé sur les vacances empêchant certains de revenir sur leur saisie de vœux. Nous vous demandons d'observer aujourd'hui de près la situation des collègues qui se verraient lésés par cette annulation et de procéder à des chaînes réintégrant ce vœu dans leur mouvement.

Afin de trouver des améliorations possibles et de tirer les conséquences du mouvement nous vous demandons de tenir dès le mois de septembre un groupe de travail.

Congés formation

Cette année, les 36 demandes pour partir en formation, 6 de plus que l'an passé, nous questionnent encore sur les possibilités d'évolution de carrière et sur la difficulté du métier.

Il est toujours très difficile d'obtenir la possibilité de partir même avec un barème important ou un haut niveau de diplôme. Les demandes réitérées, comme l'an passé, sont au nombre de 2.